

Projet d'établissement Ecole Sainte Marthe

Validé par le Conseil d'établissement du 28 juin 2021

Un projet d'établissement est le texte de référence qui inspire l'action éducative. Celui de l'école, établissement sous tutelle diocésaine, reprend avec fidélité le projet diocésain dont l'axe principal est l'accueil de tous et le statut de l'enseignement catholique dans le droit à l'éducation

« art. 1 La dignité de la personne humaine fonde pour tous les hommes un droit à l'éducation.

art. 2 L'éducation se conforme à la vocation personnelle et sociale des hommes en leur permettant de grandir dans l'amour et la vérité et, ainsi, d'accéder à « une vie pleine et libre, une vie digne de l'homme

art. 3 Une éducation authentique a pour finalité la formation de la personne humaine ordonnée à sa fin suprême, en même temps qu'au bien des communautés dont l'homme est membre.2 » L'éducation appelle donc à servir la croissance de l'homme et la construction de la société. »

L'Etablissement est au service des élèves qui lui sont confiés afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour grandir, se construire. Ainsi, la Communauté Educative de l'Etablissement s'engage dans un projet au service des jeunes où chacun, adulte et jeune, a sa place pour vivre et travailler ensemble, dans le respect des différences, dans un esprit d'ouverture et de découverte.

Axe 1

FAIRE DE L'ETABLISSEMENT UN LIEU OU CHACUN A SA PLACE

Un établissement scolaire est un lieu de vie où chaque membre doit être considéré comme un élément indissociable d'un tout. Pour cela, l'établissement doit être un

lieu d'écoute, de partage, de convivialité, d'accueil d'entraide et de respect de l'autre dans son individualité.

I. L'ETABLISSEMENT : UN LIEU D'ACCUEIL

- ✓ L'accueil des nouveaux arrivants
 - améliorer l'accueil des nouvelles familles : pot pour les nouveaux parents ...
 - améliorer l'accueil des nouveaux enseignants, personnel et suppléants (mettre en place un système de tutorat : le binôme ou un enseignant du cycle)
- ✓ La place de l'élève
 - multiplier les initiatives favorisant le bien-être des élèves : multiplier les temps d'échanges entre petits et grands (lecture des CP aux maternelles, jeux de société CM1/GS,...) faire en sorte que chaque élève se sente reconnu en tant que personne à part entière et non seulement pour ses résultats scolaires. ...
 - se mettre à l'écoute des idées et ressentis des enfants (conseil des enfants)
- ✓ Se rendre accessibles aux parents
 - mieux se faire connaître
 - écouter les difficultés, attentes, questions et réactions des parents

II. L'ETABLISSEMENT : UN LIEU DE COMMUNICATION

- ✓ Favoriser la circulation des informations

- Pour tout le personnel (enseignant ou non) : proposer un document papier aux personnes ne possédant pas internet, créer un organigramme de l'établissement, groupe WhatsApp
- ✓ Favoriser la communication
 - à l'intérieur de l'école (tableau de communication dans la salle de pause)
 - valoriser l'image de l'établissement à l'extérieur (Ex : site internet pour séduire les parents de l'extérieur (en mettant en ligne les actions menées par les enfants...))

III. L'ETABLISSEMENT : UN LIEU DE RELATIONS

- ✓ Favoriser les échanges entre tous les membres de l'établissement : multiplier les temps conviviaux et de rencontres
- ✓ Favoriser la place des parents (et des bénévoles) dans l'établissement
 - Valoriser le rôle de l'APEL et des bénévoles : faire participer l'APEL dans des actions (éviter les seules sollicitations financières), remercier, mettre en valeur les bénévoles lors d'une petite réception, le « merci aux parents » ...
 - Multiplier les temps forts avec les parents dans l'école (réhabiliter la participation des parents dans l'établissement pour des ateliers pour compléter les rencontres existantes)

CF FICHE ACTION AXE 1

Axe 2

FAIRE DE L'ETABLISSEMENT UN LIEU POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE DANS LE RESPECT DES DIFFERENCES

L'établissement se veut être un lieu de vie pour tous où jeunes et adultes peuvent s'épanouir afin de vivre et de travailler ensemble

I. L'ETABLISSEMENT : UN LIEU D'EDUCATION AU RESPECT

- ✓ Respecter le caractère catholique de l'établissement
 - Proposer une pastorale régulière : intériorité, célébrations régulières (rentrée, Noël, Pâques, fin d'année) préparées par les élèves, l'équipe pastorale et les enseignants ...
 - Respecter les croyances et les convictions de chacun : accueillir chacun quelle que soit son appartenance religieuse, promouvoir la tolérance des uns à l'égard des autres, proposer une pastorale hebdomadaire permettant à la fois la découverte des religions et l'approfondissement de la religion catholique ...
- ✓ Eduquer au dialogue et au débat dans le respect de la parole de chacun : vie de classe, actions éducation à la citoyenneté, délégués ...
- ✓ Respecter le cadre de vie : "Apprendre à considérer son lieu de travail comme un lieu de vie où l'épanouissement est possible".
 - Sensibiliser les élèves au respect du matériel
 - Sensibiliser les élèves au développement durable : tri sélectif à la cantine

- Responsabiliser les élèves à l'hygiène, à la propreté, au respect de soi : porter une tenue décente, respectueuse de soi et des autres et adaptée aux activités d'actions en classe
- Respecter les règles de vie : donner notre règlement comme point de référence, chaque fois que cela est nécessaire, faire en sorte que notre système de sanctions soit efficace et éducatif (un système de sanctions clairement établi, reconnu et respecté par tous) être attentif à la qualité de nos conseils éducatifs, ainsi qu'à leur suivi.
- Favoriser par des gestes du quotidien des échanges basés sur le respect de l'autre. (dire « bonjour » « au revoir » « s'il vous plait » « merci » ... et adapter son vocabulaire selon l'interlocuteur et la situation) ...
- Eduquer au goût : faire éviter le gaspillage, apprendre à manger équilibré

II. L'ETABLISSEMENT : UN LIEU DE TRAVAIL AU SERVICE DE CHAQUE ELEVE

- ✓ Prendre en compte les différences et particularités de chacun.
 - Prendre en compte le vécu et le niveau scolaire de chaque élève afin de lui proposer un parcours scolaire épanouissant : études, PPS, PPRE, APC, PAP
 - Valoriser les compétences de chacun par un enseignement adapté : plan de travail, accueil des élèves en ULIS école et en UEMA
- ✓ Amplifier les activités qui permettent à chacun de progresser à son rythme et de trouver ses propres motivations : pédagogie de projets, pédagogie coopérative, décloisonnement
- ✓ Donner le goût de l'étude et de l'effort

- ✓ Utiliser les nouveaux outils pédagogiques : utilisation de l'ENI, des tablettes, et mutualiser les compétences des uns et d'actions des autres.
- ✓ Travailler en équipe afin d'harmoniser les enseignements : concertation, conseil de cycle, projets de cycle, projet d'école...

CF FICHE ACTION AXE 2

Axe 3

FAIRE DE L'ETABLISSEMENT UN LIEU D'OUVERTURE ET DE DECOUVERTE

Le jeune, accueilli quelle que soit son histoire, doit être au centre de l'action éducative. L'éveil de sa curiosité, son éducation à la citoyenneté, à la solidarité et à la justice participent au même titre que l'enseignement à son ouverture au monde.

- ✓ Avoir le souci constant de l'ouverture vers tous les jeunes et plus particulièrement ceux en difficulté : travailler avec chaque élève en le considérant comme une personne unique au regard de ses actions, difficultés et différences.
- ✓ Faciliter l'ouverture culturelle de l'ensemble des élèves : poursuivre les sorties pédagogiques, en étant vigilant à ce que tous les élèves puissent y participer financièrement
- ✓ Favoriser l'ouverture à la dimension spirituelle des cultures : profiter des programmes scolaires pour une approche culturelle et historique de chaque religion, donner l'occasion aux uns et aux autres de présenter des points particuliers de leur religion au moment des fêtes ou des temps forts

CF FICHE ACTION AXE 3

